

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Direction générale de Pôle emploi  
Paris, le 28 juin 2022

### **Quatre employeurs sur dix considèrent qu'avoir été formé aux enjeux de la transition écologique constitue un atout pour être recruté**

**Quelle ampleur prend la transition écologique du point de vue des emplois, des métiers et des compétences ? A partir d'un ensemble de questions posées aux employeurs interrogés lors de l'enquête complémentaire Besoins en Main d'œuvre 2020, volet « compétences liées à la transition écologique », Pôle emploi dresse un premier panorama des réponses, entre méthodes de travail nouvelles et besoins de compétences nouvelles.**

Pour quatre employeurs sur dix, la transition écologique implique davantage la mise en place de nouvelles méthodes de travail et l'ajustement de compétences déjà existantes plutôt qu'un besoin de compétences nouvelles (pour 11% des établissements employeurs) ou de nouveaux profils ou métiers (pour 10% des établissements employeurs).

Le besoin d'adapter les méthodes de travail et de compétences est plus prégnant dans les secteurs fortement impactés par les évolutions réglementaires en matière environnementale et par des pratiques de consommation plus exigeantes en matière d'écologie et de santé : l'agriculture, le bâtiment et les travaux publics, le commerce et réparation automobiles, le transport et entreposage.

La formation d'un candidat aux enjeux de la transition écologique et énergétique du métier représente un critère de recrutement pour 38% des établissements interrogés, en particulier pour les secteurs fortement concernés par la transition écologique, c'est à dire l'agriculture (43% des établissements considèrent ce critère important ou indispensable), le BTP (42%), l'hébergement (44%), les industries (42%), le secteur du commerce et de la réparation automobiles (43%) et le commerce de gros (42%).

**Vous pouvez retrouver l'intégralité de l'étude sur [pole-emploi.org](https://pole-emploi.org)**

#### **À propos de Pôle emploi :**

Pôle emploi est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises. Pôle emploi s'appuie sur près de 900 agences de proximité et relais. Le site [pole-emploi.fr](https://pole-emploi.fr) reçoit 42 millions de visites par mois.

Retrouvez l'actualité de Pôle emploi sur : <http://www.pole-emploi.org/accueil/>  
Twitter : @pole\_emploi

**SERVICE DE PRESSE PÔLE EMPLOI**

Valérie Sébalj – 06 27 20 79 70 – [valerie.sebalj@pole-emploi.fr](mailto:valerie.sebalj@pole-emploi.fr)